

MANDRÉEN





Edito

Accompagnant ce premier bulletin municipal de l'année, je suis heureux de vous offrir, au nom de la municipalité, l'agenda 2016. Vous y trouverez toutes les infos pratiques relatives à notre commune et il vous aidera à trouver rapidement les contacts de nos nombreux services. Je remercie chaleureusement tous les annonceurs qui se sont inscrits dans cette démarche de communication et qui grâce à leur générosité ont permis la réalisation de cet agenda.

L'année 2016 s'est achevée dans une ambiance conviviale et festive grâce au programme de Noël concocté par les élus en charge des animations. Je tiens à féliciter et remercier l'ensemble des intervenants, élus, associations, commerçants qui nous ont offert de très belles animations de Noël. Elles ont attiré beaucoup de participants et ont ravi petits et grands.

2017 verra la concrétisation de projets importants comme la finalisation du Plan Local d'Urbanisme, l'acquisition de la maison Fliche Bergis ou la mise en place de bornes de recharge des véhicules électriques. Je sais votre attachement à notre commune. Aussi, soyez assurés de notre engagement et de notre énergie à poursuivre encore et toujours l'objectif que notre équipe s'est fixé. Embellir notre commune, la rendre plus attractive et conserver sa qualité de vie. Merci de la confiance que vous nous témoignez et de vos encouragements qui forment notre volonté de donner le meilleur à Saint-Mandrier.

Enfin, en ce début d'année, je tiens à vous adresser au nom du Conseil Municipal et à titre personnel des vœux très chaleureux et amicaux de santé, de bonheur, de joies partagées et d'espérance dans notre avenir commun. Je forme aussi le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et pour le même bonheur d'être fiers de notre belle presqu'île de charme.

Gilles VINCENT
Maire,

AVIS du Maire de mise à l'enquête publique de la modification n°8 du POS

Une enquête publique se déroulera en Mairie de SAINT MANDRIER SUR MER – service Urbanisme - rue Anatole France, du lundi 23 janvier 2017 au jeudi 23 février 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Commissaire Enquêteur recueillera les observations du public aux jours et heures suivants :

- Lundi 23 janvier de 9 h 30 à 12 h 00 ;
- Mercredi 1er février de 15 h à 18 h 30 ;
- Jeudi 9 février de 9 h 30 à 12 h 00 ;
- Mardi 14 février de 9 h 30 à 12 h 00 ;
- Jeudi 23 février de 14 h 30 à 17 h 00.

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Agenda

JANVIER

- Le 7 :** Concert et Exposition d'instruments de musique médiévaux "Lei Troubaire de Madelano" à 15 h 30 au théâtre Marc Baron - Entrée 12 € - gratuit - de 12 ans.
- Le 8 :** Vide grenier du village
- Le 9 :** Don du sang de 8 h à 12 h 30 à la Salle des Fêtes Marc Baron
- Le 13 :** La Culture vous transporte au théâtre Liberté pour "Bella Figura" (Théâtre) - Inscription à l'Office de Tourisme - 04.94.63.61.69
- Le 15 :** Bourse aux vêtements à la salle des Fêtes Marc Baron organisée par Handipitchoun
- Le 22 :** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 27 :** Vernissage de l'exposition "12 apparitions" à 11 h au Domaine de l'Ermitage.
- Le 29 :** Théâtre : "Vous pouvez embrasser la mariée", à 17 h, théâtre Marc Baron (voir p-8)
- Le 29 :** Loto organisé par l'USSM Football à 15 h, salle des Fêtes Marc Baron

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

FOULLOY Nathaël.....	26/11/2016
FOULLOY Joris.....	26/11/2016
WOLTER Kenza.....	29/11/2016
TERME Léo.....	10/12/2016
Cassie DACHÉ.....	16/12/2016
Reymond RODRIGUEZ.....	18/12/2016
Loli LOPEZ.....	20/12/2016

DÉCÈS

STAUBER épouse PICARD Monique.....	25/11/2016	75 ans
ALEXANDRE Marcel.....	02/12/2016	79 ans
CARLE veuve PAULEAU Denise.....	11/12/2016	69 ans
PONS Gilbert.....	15/12/2016	88 ans
POUPET Armand.....	16/12/2016	77 ans

Marius BASSO nous a quittés le 18 novembre à l'âge de 89 ans.

Véritable homme de la terre et ancien agriculteur à Tourves, il fut un conseiller technique précieux au domaine de l'Ermitage ; Référent averti notamment dans le domaine viticole et oléicole, il nous a guidé pour mettre en oeuvre notre projet.

Un plan de tomates portera désormais son nom dans le potager ainsi que la 1^{ère} cuvée viticole.



Gilbert PONS nous a quittés le 15 décembre à l'âge de 88 ans.

Conseiller municipal de 1995 à 2001 sur la liste majoritaire de Gilles VINCENT, Gilbert PONS fut un élu des quartiers Pin Rolland Marégau à l'écoute des attentes des administrés de ces quartiers. Il a laissé le souvenir d'un conseiller municipal dévoué à sa commune.

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

PERMANENCE COMMUNALE
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LA PREMIERE NOUVEAUTÉ DE L'ANNÉE 2017

A - MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Dans ces premiers travaux d'investissements de l'année, la commune a opté pour la participation au déploiement de réseau IRVE «infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques» menée par le SYMIELECVAR (Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var) sur le domaine public.

Pour ce faire, nous allons nous équiper de 5 bornes de recharge, en utilisation libre-service, pour la recharge des véhicules électriques, tous usagers, que nous allons placer :

- 3 bornes au village,
- 2 bornes au Pin Rolland/Marégau.

Leur place définitive est en cours d'étude avec le SYMIELECVAR car leur positionnement dépend des places disponibles qui ne pourront plus être utilisées ni en parking ni en zone d'arrêt (sauf pour leur fonction recharge bien sûr) et surtout, de la disponibilité de proximité du courant électrique.

B - ORGANISATION :

Dans ce contexte, l'aménagement des deux sites est prévu sur les bases suivantes :

- Le SYMIELECVAR aura à sa charge la gestion complète du réseau IRVE ;
- Construction et mise en service ;
- Maintenance et dépannage assurés par une société spécialisée ;
- Supervision et accessibilité des bornes par tous les utilisateurs ;
- Paiements des charges électriques par les usagers.

C - COÛT POUR L'USAGER :

Dans cette configuration, l'utilisateur est privilégié car avec ces bornes il peut faire l'économie d'une installation électrique coûteuse à réaliser chez lui, il se trouve donc dans la situation où il irait à une station service.

L'utilisateur ne paiera que sa consommation de recharge électrique suivant les différents modes de paiements mis à sa disponibilité :

- La carte RFID (Identification par Radio Fréquence) qui pourra être obtenue auprès du gestionnaire des bornes qui permet, en contrepartie d'un abonnement et d'un paiement de recharges à l'avance, de procéder au paiement sur la borne ;
- Une application smartphone avec paiement par carte bleue ;
- Pour le paiement par carte bleue sans contact, l'installation est prévue ultérieurement au vu du coût de la location du terminal.

D - COÛT POUR LA COMMUNE :

1 – **Investissements** (calculé pour une longueur inférieure à 10 mètres de raccordement de la borne) :

Coût hors subventions = 50 000€ HT

Subventions : ADEME 50% - SYMIELECVAR 10%
Soit une dépense de 20 000 € HT pour 5 bornes.

2 – Fonctionnement :

Le coût de gestion du réseau est évalué à 850 € HT par borne et par an sur une base de 100 utilisateurs, le SYMIELECVAR participe à hauteur de 500 € par borne et par an.

Soit une dépense de 1 750 € HT par an pour 5 bornes et pour 100 usagers.

Les recettes issues des recharges qui seront supérieures au coût de gestion du Syndicat, seront reversées par le SYMIELECVAR à la commune.

Bornes prévues d'être posées au début du dernier trimestre 2017.

E - POURQUOI POSER DES BORNES SUR LE DOMAINE PUBLIC ?

- Pour être acteur de la transition énergétique vers une mobilité durable ;
- Pour encourager l'éco-tourisme ;
- Valoriser notre territoire touristique ;
- Participer à la réduction des gaz à effet de serre ;
- Répondre aux attentes de nos citoyens ;
- Grâce à l'augmentation de l'autonomie des véhicules, de plus en plus d'itinéraires viendront des régions ou des pays lointains.



Gérard HOEHN

Adjoint au Maire chargé de l'aménagement du territoire

PLAN LOCAL D'URBANISME : VERS LA FINALISATION

Le conseil municipal, lors de sa séance du 12 décembre 2016, a tiré le bilan de la concertation engagée pour l'élaboration du PLU puis a voté à l'unanimité moins quatre abstentions, l'arrêt du projet. A partir de là, vont être consultées les personnes publiques associées (Préfecture, chambres consulaires, syndicat du SCOT, Marine Nationale, communes voisines, TPM, etc.) qui auront un délai de trois mois pour faire connaître leurs observations sur le document. Au terme de cette période, le projet de PLU, qui pourra être amendé pour tenir compte des retours des PPA, sera soumis pendant un mois à enquête-publique avec mise à votre disposition du dossier complet et d'un registre d'observations, et avec la possibilité d'écrire

au commissaire-enquêteur et de le rencontrer pour lui faire part de vos avis.

Le commissaire-enquêteur devra alors dans un délai d'un mois remettre à la mairie son rapport d'enquête et ses conclusions. Suite à quoi, le projet, qui pourra encore être amendé en fonction de l'avis du commissaire-enquêteur, sera présenté au vote du conseil municipal.

Le PLU voté deviendra immédiatement exécutoire dès sa transmission au contrôle de légalité.

Le projet est consultable sur le site :

www.saintmandriersurmer.concertationpublique.com/

Michel MARIN

Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme

FORUM DE L'EMPLOI

La commune renouvelle, en partenariat avec Pôle Emploi et la MIAJ, un forum de l'emploi le 2 mars 2017. Ce forum permet de mettre en relation les entreprises avec les demandeurs d'emploi.

Si vous envisagez des recrutements cette année, nous vous invitons à y participer ! Vous pouvez vous rapprocher du Bureau Municipal de l'Emploi au 04 94 11 51 61 afin de vous inscrire et obtenir des informations...

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ANNÉE 2017-2018

1^{ère} année de Maternelle pour les enfants nés en 2014 .

Pré-inscription à compter du lundi 16 janvier 2017 au SERVICE SCOLAIRE – GUICHET UNIQUE : 09.67.51.98.08

(Les Jardins d'Hydra, avenue Marc Baron, à côté du complexe scolaire Louis Clément).

Lundi – Mardi – Vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Jeudi de 8 h 00 à 12 h 00

Permanence exceptionnelle mercredi 25 janvier 2017, de 8 h à 12 h

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Jugement de divorce en cas de séparation

CONCERT DE NOËL DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Le 12 décembre, les élèves de CM1 des écoles de l'Orée du Bois et Louis Clément ont donné un concert à la Salle Marc Baron. Les parents ont pu écouter un répertoire très varié. Ils ont apprécié les progrès des enfants depuis la dernière prestation de juin.

Les deux écoles se sont réunies en final pour chanter «Petit Papa Noël».

Nous félicitons tous les enfants et leurs professeurs du conservatoire ainsi que les enseignants qui les soutiennent.

Prochain rendez-vous le 29 juin où ils seront confrontés aux autres classes orchestre du Var.

A l'occasion de la présentation du budget 2017, l'agglomération a voté 9.5 M€ de travaux, notamment pour la réhabilitation du hangar Sainte Sophie et de l'arrière des autres hangars et 1.1 M€ pour le fonctionnement de la zone d'entreprises.

Voilà un bel exemple de solidarité intercommunale qu'offre l'agglomération.

Le Maire



LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 28 novembre et 12 décembre 2016.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Convention pour 2017 avec l'ONF pour le contrôle du débroussaillage obligatoire.
- Convention de mise à disposition de l'Éducation Nationale d'un centre médico-scolaire.
- Convention de mandat avec NJUKO SAS pour la gestion des inscriptions aux manifestations sportives communales.
- Prêt-relais pour le financement de l'acquisition de la propriété Fliche-Bergis.
- Subvention pour l'organisation en 2017 de deux classes de découverte (1 pour L'Orée du bois, une pour Louis Clément) et demande de subvention au Conseil Régional.
- Subvention à la création de l'association « La Mandréane ».
- Demande de subvention au Conseil Régional pour les travaux d'aménagement de la halle des pêcheurs.
- Passation des marchés pour la fourniture de végétaux (plantes, fleurs, arbres et arbustes) et d'un avenant de moins-value pour les travaux de rénovation du square Marc Baron.
- Transfert et mise à disposition à TPM d'agents de la commune dans le cadre du transfert obligatoire des compétences Tourisme et Collecte des Déchets Ménagers à la Communauté d'Agglomération.

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE DANS LES ÉCOLES (TAP)

En 2013, la municipalité a décidé de créer un Projet Éducatif de Terrain (PEDT) pour l'aménagement des rythmes scolaires imposés par l'État. Ce projet consiste à bloquer le TAP sur une demie journée (3 h.).

Le mardi après midi et jeudi après midi ont été proposés. Les enseignants n'ayant pu se mettre d'accord sur l'après midi, un tirage au sort a été fait. Mardi après midi pour l'Orée du Bois, jeudi après midi pour Louis Clément.

Monsieur le Maire s'était alors engagé à permuter le jour à la fin du projet de 3 ans.

Aujourd'hui, après un sondage auprès des parents et une réunion en mairie des 4 directrices, de Monsieur le Maire, de la déléguée aux écoles et de 4 parents d'élève élus, **il a été décidé qu'en septembre prochain, les TAP auraient lieu le mardi à l'école Louis Clément et le jeudi à l'école l'Orée du Bois.**

Nous invitons les parents à intégrer cette information dans leur planning de rentrée.



Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée
aux Affaires scolaires

- Demande de fonds de concours à TPM pour les travaux d'aménagement de la halle des pêcheurs, de la salle Marc Baron, de l'aire de jeux de la place des Résistants et du Domaine de l'Ermitage.
 - Création d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) dans le périmètre de la propriété Fliche-Bergis pour l'édification de la nouvelle antenne du Conservatoire et d'un centre aéré, la création de logements sociaux et l'aménagement d'un parking naturel.
 - Avis favorable sur l'extension du périmètre d'acquisition autorisé par le Conservatoire du Littoral sur le site de Saint Asile et du Fort de Saint Elme (La Seyne sur Mer).
 - Motion contre la fermeture du Bureau de Poste de Pin Rolland.
 - Approbation des tarifs publics communaux pour 2017.
 - Avances sur subvention pour le CCAS et la Caisse des Écoles.
 - Création de vingt emplois pour accroissement temporaire d'activité (été 2017).
 - Bilan de la concertation relatif au projet de Plan Local d'Urbanisme (réunions publiques, Lettres du PLU, expositions, site internet, registre d'observations, etc.).
 - Arrêt du projet de PLU élaboré selon quatre axes généraux (transmettre un environnement littoral de qualité / devenir un territoire éco-citoyen / renouer avec une économie qualitative et durable / rester un territoire économique important de l'Aire Toulonnaise) et avec des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- Sur les 46 délibérations donnant lieu à vote, 41 ont été votées à l'unanimité, 1 avec quatre abstentions, 2 avec deux abstentions, 1 avec trois abstentions et 1 avec un contre.**

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

PROGRAMME DES ACTIONS PRÉVUES AU PREMIER TRIMESTRE 2017

Samedi 4 février : Économisons notre Énergie "famille à énergie positive"

Mardi 21 mars : Journée internationale des forêts : semaine de sensibilisation

Avril mai : Action Port propre – Actions Plages propres et Opération Initiative Océane

21 mai : Journée "ZERO PHYTO" dans le cadre de la Foire aux plants

Juin : Atlas de la Biodiversité : papillons – fleurs

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement
et de la Santé publique



COLLECTE DES SAPINS

En partenariat avec le SITTOMAT, une benne de collecte des arbres de Noël est positionnée en apport volontaire sur le parking Louis Clément au village. Les sapins doivent être déposés sans flochage (type fausse neige) et sans sac afin de pouvoir être compostés.



MA COMMUNE A DU COEUR



La commune s'est récemment portée candidate à l'obtention du Label : « **Ma Commune a du Coeur 2016** » créé par l'Association RMC/BFM. Au vu des éléments recueillis lors du questionnaire de labellisation, la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer s'est vu décerner la plus haut degré de distinction : **3 cœurs**. Grâce à notre engagement, nous pouvons ensemble faire reculer le nombre de victimes d'arrêt cardiaque. A ce jour, 12 défibrillateurs semi automatiques sont d'ores et déjà implantés sur la commune.

Libre expression

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2017, que cette nouvelle année vous soit douce et prospère.

Meilleurs
Vœux
2017

Les élus "MVTE": Bruno COIFFIER, Raoul PAPINIO, Severyn LEVY, François CORNU

Le F.N. peut "prêter" à sourire. Nous, le sourire, nous vous le "donnons" en vous souhaitant le meilleur pour les fêtes. Une belle année pour le peuple avec une France apaisée et tous nos vœux de bonheur et de bonne santé. Restons en contact : 06.32.42.18.45 / jean.poumaroux@orange.fr

Jean POUMAROUX - Rassemblement Bleu Marine

Cette année, à la crèche Leï Risoulet de Pin Rolland, les enfants ont accueilli un nouveau membre qui est très vite devenu leur mascotte.

Il s'agit de Gaston le Hérisson. Il a participé à toutes leurs activités et est parti tous les week-ends vivre de multiples aventures avec les plus grands (à tour de rôle, chacun l'a pris à sa maison). Il a même été l'acteur principal de leur spectacle de Noël !

L'équipe et les enfants vous souhaitent à tous une très Bonne Année 2017



Gilles VINCENT, Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer
Catherine DEFAUX, Adjointe au Maire
chargée de la Jeunesse,
de l'Environnement et de la Santé publique,

Vous invitent à partager
la GALETTE DES ROIS
des jeunes (8 / 25 ans)

Mercredi 18 janvier 2017
16 h 00
Foyer des Jeunes



LES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier organisera une collecte de sang le lundi 9 janvier 2017 à la salle des Fêtes Marc Baron, de 8 h à 12 h 30. Elle organisera également son assemblée générale au théâtre Marc Baron, le dimanche 5 février à 11 h.

Cette assemblée sera suivie d'un repas dansant à la salle des Fêtes.

Inscriptions auprès de Mme RIGAUT : 04.94.63.98.75 / Mme AULAGNE : 04.94.63.70.10 / Mme BUE : 04.94.94.91.97.



Jeunesse, sports, associations

L'ARBRE DE NOËL AU CLUB NAUTIQUE DE SAINT MANDRIER

Ce samedi 10 décembre 2016, de 11 h à 14 h à la salle Bailli de Suffren s'est tenu la fête de Noël du centre nautique de Saint-Mandrier.

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants du club, à bord de son bateau, avec des surprises dans sa hotte. Après avoir distribué des chocolats aux petits (et aux grands), il a offert à chaque enfant un cadeau tout droit sorti de sa réserve.



Grâce à l'aide de tous, les enfants et les adultes, accompagnés de leur famille, ont partagé un repas généreux au son des musiques de Noël.

Ce fut un moment convivial où nous avons pu faire plus ample connaissance pendant que les enfants essayaient leurs nouveaux jeux.

Nous avons ressenti un réel enthousiasme de la part de chacun.

L'équipe du CNSM vous remercie de votre participation et vous souhaite un bon bout d'an.

A l'an qué ven, si sian pas maï que sian pas men !

Brice LACOMETTE
Président du CNSM



LE PÈRE NOËL S'INVITE SUR LES CHEMINS DE L'ÉCOLE AVEC L'APE,

Comme chaque année, l'APE a organisé, mardi 13 décembre, une rencontre des enfants des écoles Louis Clément et de l'Orée du Bois avec le Père Noël.

Celui-ci est arrivé dès huit heures du matin pour accompagner gaiement tous ces minots qui se rendaient à l'école et avaient reçu un petit cadeau à cette occasion.

Il fut reçu chaleureusement par les enseignants mandréens.

Cette visite obtint un vif succès auprès des enfants des deux sites : Village et Pin-Rolland.

Il faut rappeler que, sous l'impulsion de l'APE qui a créé " Pédibus, marchons vers l'école ", des accompagnateurs dévoués prennent en charge, chaque jour de classe, les enfants sur leur trajet domicile-école. Cette action est menée sur les 2 sites : Village et Pin-Rolland depuis de nombreuses années. Ce qui représente une démarche particulièrement éco-responsable.

Marie-Anne DENANS



LA COLÈRE DE L'ASSOCIATION DE REBOISEMENT DE LA FORÊT MANDRÉENNE

Un des pins de 5 ans payés par les Mandréens a été volé (scié à la base). C'est admissible de la part de voyous, mais pas de gens honnêtes. Une plainte est déposée à la police.

Jacques CARRIÈRE
Président



THÉÂTRE

"Vous pouvez embrasser la mariée"
Dimanche 29 Janvier à 17 h
Théâtre Marc Baron

Quand une cérémonie de mariage, orchestré par un prêtre à la folie communicative, tourne au règlement de comptes entre futurs époux.

Marc et Sophie, en couple depuis sept ans, ont décidé de franchir un cap en se mariant. Sophie, de famille très conservatrice, veut absolument un mariage traditionnel et religieux. Marc, cartésien, réfute l'idée de la religion et voudrait un mariage simple et purement civil.

Mais Sophie est intransigeante. Elle organise, peu avant le mariage, une répétition de la cérémonie religieuse dans l'Église de sa paroisse. Marc s'y rend contraint et forcé. Le père Augustin sera le maître de la cérémonie. Mais ce prêtre délirant va transformer la répétition en un chantier de bataille...

La nouvelle comédie de l'équipe de "Même jour, même heure".

Tarif 12€ - Réservation 0672153919



DE FIL EN AIGUILLES

Les couturières, brodeuses, tricoteuses de l'association Pin Rolland Marégaux Vert-Bois sont à votre écoute pour vous accompagner tous les lundis de 14 h à 16 h 30, Salle Myrte.



Les Bruissements de Saint Mandrier organisent leur traditionnel LOTO ANNUEL ouvert à tous, dimanche 12 février 2017 Salle Marc Baron à 15 h 30 - Nombreux Lots. Réservation au 0637805410

Gabriel BESSON
Président

FESTIVAL DE PEINTURE
Galerie Rancilio

une seule exigence...

OMBRE ET LUMIERE

Exposition
 du 3 au 20 mars 2017

Horaires
 Tous les jours
 de 10h à 12h
 de 15h à 18h

Concours de peinture ouvert à tous
 bulletin et règlement sur www.ville-saintmandrier.fr

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
 TEL : 04 94 91 51 75 - www.ville-saintmandrier.fr

LE FESTIVAL DE PEINTURE

Organisé par le service Culture de la Ville avec l'aide précieuse des Arts de la Presqu'île, le Festival de peinture se tiendra cette année du 3 au 20 mars 2017 sur le thème "Ombre et lumière".

Les œuvres présentées en 2017 pourront être traitées à l'huile, à l'acrylique, à l'aquarelle, à la gouache, au crayon, à l'encre, au pastel et au collage.

Cette exposition est ouverte à tous les peintres. Un jury composé de personnalités du monde artistique se réunira le vendredi 3 mars pour délibérer. La remise des prix aura lieu le même jour à 18 h 30, à la Galerie Rancilio.

Les bulletins d'inscriptions et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site de la ville : www.ville-saintmandrier.fr.

EXPOSITION

DOMAINE de l'ERMITAGE
 Chemin de la Coudoulière

XII APPARITIONS
 Poèmes illustrés
 Texte François Barfollet
 Poète
 Laurent Guérin
 Illustrateur

du 27 janvier
 au 5 mars 2017

Mercredi, samedi, dimanche, de 14 h à 17 h

SAINT-MANDRIER-sur-MER
 Hôtel de Ville - Place des Résistants - TEL : 04 94 91 51 75

Conservatoire du littoral

LA CULTURE VOUS TRANSPORTE AU LIBERTÉ,
 SCÈNE NATIONALE DE TOULON

BELLA FIGURA
 TEXTE ET MISE EN SCÈNE YASMINA REZA

Vendredi 13 janvier 2017
 départ du bus à 19h15

20€ | 15€ - de 26 ans |
 5€ Bénéficiaires des minima sociaux

ATTENTION !
 NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Inscriptions à l'Office de Tourisme - Tel : 04.94.63.61.69

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
 TEL : 04 94 91 51 75 - www.ville-saintmandrier.fr

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

CONFÉRENCE MUSICALE
 Par Pascal Bruno, musicologue pianiste

LUNDI 6 FEVRIER 2017 à 20h
 Théâtre Marc Baron
 Entrée libre

Claude DEBUSSY
 Un génie français

TEMPO PRIMO
 Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
 TEL : 04 94 91 51 75 - www.ville-saintmandrier.fr

Galerie RANCILIO
 Avenue Marc Baron

Philippe VAQUIÉ

DU 3 AU 26 FEVRIER 2017

Ouvert tous les jours
 10h - 12h / 16h - 19h

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
 TEL : 04 94 91 51 75 - www.ville-saintmandrier.fr